

PDF QUÉBEC

pour les droits
des femmes du Québec

PRIX PDF QUÉBEC 2023



Yolande Geadah

**Une femme de conviction et une
analyste remarquable**



Première publication en 1996

Yolande Geadah, *Femmes voilées. Intégrismes démasqués*, Montréal, VLB Éditeur, 1996, 293 pages

« Yolande Geadah pose un regard clair, lucide et critique sur le phénomène des femmes voilées et la montée de l'intégrisme dans le monde. »

Stéphane Baillargeon, *Le Devoir*, 21 octobre 1996, p. A-6

Nouvelle publication après le 11 septembre 2001

« L'analyse nuancée de ce livre est plus que jamais pertinente pour ceux et celle qui veulent mieux comprendre l'islam et le mouvement intégriste qui bouleverse le monde en ce moment. »

Renaud Bray, novembre 2001

Yolande Geadah en entrevue à propos de son livre publié en 1996

« Voile islamique et chape de plomb intégriste

Yolande Geadah, dans un style simple et agréable, propose des pistes d'actions. »

« Elle rentrait alors d'un séjour de deux ans en Égypte, son pays d'origine où elle avait pu constater *de visu* la montée en force de l'intégrisme. »

« En écrivant ce livre, j'ai donc voulu expliquer le phénomène en montrant les dangers possibles non pas à court terme, mais à moyen et long terme. » Yolande Geadah

« Il est presque certain que l'interdiction du voile à l'école en inciterait plusieurs à crier au racisme, à tort ou à raison, sur toutes les tribunes et à se servir du moindre cas pour aggraver le clivage social (...). » Yolande Geadah

Stéphane Baillargeon, *Le Devoir*, 21 octobre 1996, p. A-6



La prostitution
Un métier comme un autre ?
2003

**Parti pris pour les femmes
prostituées et contre
l'exploitation sexuelle**

Prostitution et trafic sexuel sont engendrés par la misère

« Ce n'est pas la première fois que Yolande Geadah entreprend **d'aborder un sujet délicat touchant les femmes dans une perspective à la fois féministe et critique.** (...) »

Un des apports originaux de l'auteure est sans doute la façon dont elle campe les débats dans le **processus de mondialisation** et de la constitution des **corps comme marchandises.** (...) »

Le véritable apport de cet ouvrage se situe néanmoins ailleurs : l'auteure montre **de façon claire, concise et bien documentée** (...) on trouve essentiellement trois modèles législatifs concernant la prostitution : le prohibitionnisme, le réglementarisme et l'abolitionnisme. »

[Marie-France Labrecque, Compte-rendu, Recherches féministes, 2003, https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2003-v16-n2-rf708/007781ar/](https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2003-v16-n2-rf708/007781ar/)

Yolande Geadah

Accommodements raisonnables

Droit à la différence
et non différence des droits



v1b éditeur

Pour les d

Débat sur les accommodements religieux 2007

« La seule ligne directrice qui doit nous guider en la matière, c'est que le droit à la différence ne doit pas aboutir à une différence des droits. (...) »

Il faut prendre les mesures nécessaires pour (...) garantir l'égalité effective des droits à tous et à toutes. C'est à ce prix seulement que nous pourrons protéger les acquis et les valeurs de la laïcité et de l'égalité des sexes. » (p. 92)

Christiane Pelchat :
Texte lu par Rachad Antonius aux funérailles de Yolande
Gedah, septembre 2023

« Son essai sur les accommodements raisonnables en 2007 a également participé à la construction de l'édifice laïque, en soulignant qu'il ne pouvait y avoir deux sortes de régimes pour le droit des femmes. »

Il ne fallait pas qu'au nom de la liberté de religion, le gouvernement accepte que l'on traite les femmes de manière inégale. »

Recherche et rédaction : Yolande Geadah, 2010



Liberté religieuse et polygamie : article 293 du Code criminel qui interdit la polygamie

« Si l'interdiction de la polygamie est considérée comme contraire à la **Charte canadienne des droits et libertés**, l'article 293 pourrait être annulé, ce qui signifierait la **décriminalisation de la polygamie**. Une telle décision aurait des conséquences sur l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes, d'où l'importance d'évaluer les répercussions sociales d'une éventuelle abrogation de l'article du **Code criminel interdisant la polygamie au Canada**. »

Préambule, <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-la-polygamie-au-regard-du-droit-des-femmes.pdf> p. 5



Conseil du statut de la

femme

AVIS

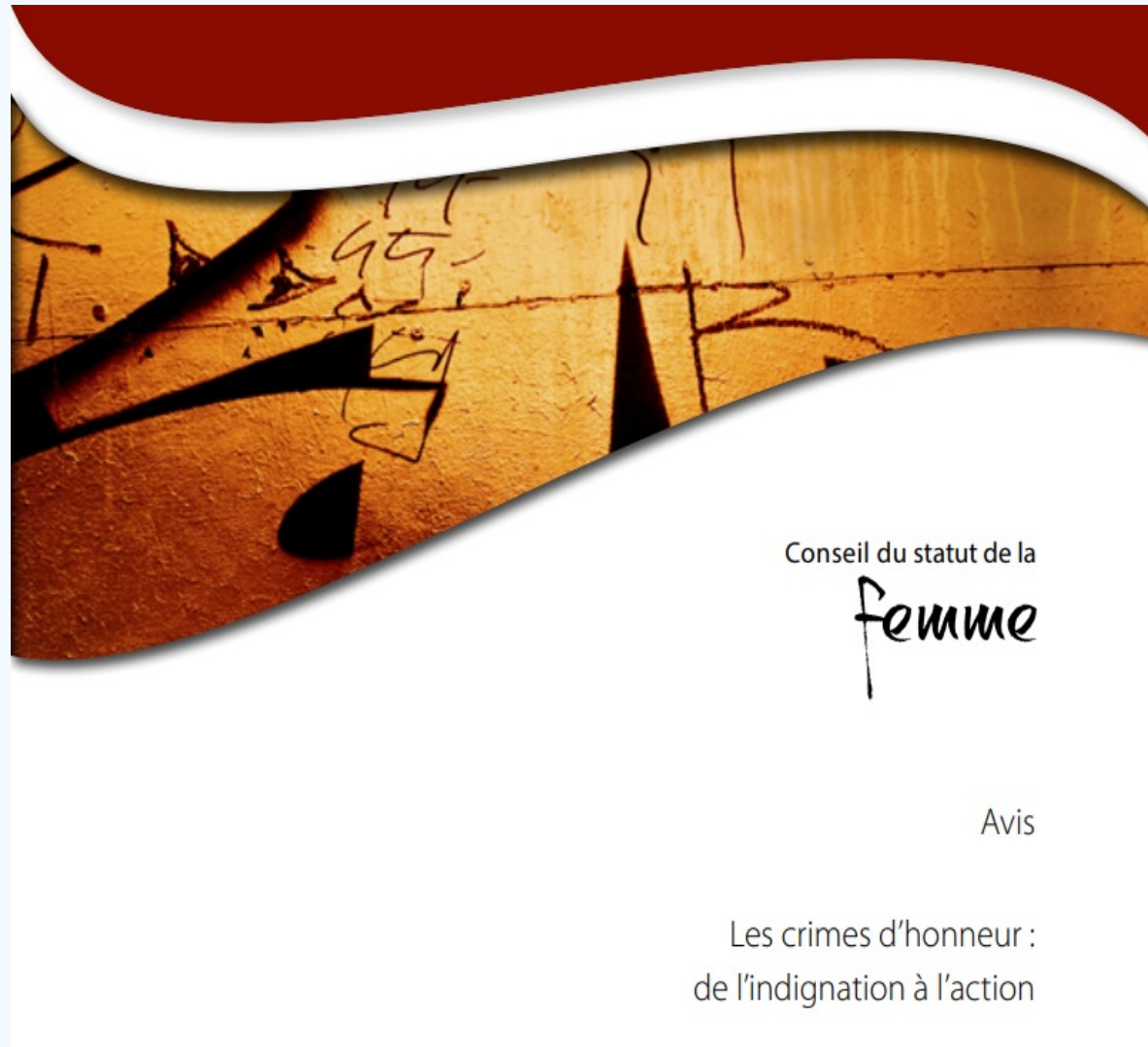
La prostitution :
il est temps d'agir

La prostitution : il est temps d'agir, 2012

Recherche et rédaction, Yolande Geadah

« Le Conseil du statut de la femme a donc décidé de présenter dans cet avis une analyse globale des enjeux liés à la prostitution du XXI^e siècle, afin de dégager des pistes d'action basées sur le principe de l'égalité des sexes et le respect de la dignité et des droits fondamentaux des femmes, qu'elles soient ou non prostituées. »

Recherche et rédaction, Yolande Geadah, 2013



Les crimes d'honneur : de l'indignation à l'action

Octobre 2013

« Le Conseil du statut de la femme dévoile aujourd'hui **une étude sans précédent au pays sur la problématique complexe et méconnue des crimes d'honneur**. Le Conseil demande au gouvernement **d'agir pour assurer la sécurité des filles et des femmes victimes des violences basées sur l'honneur**, que ce soit le contrôle excessif des adolescentes, les tests de virginité, les mutilations génitales, le mariage forcé, l'incitation au suicide ou, ultimement, le meurtre. »

Choisir sa solidarité



PAUL JOURNET
LA PRESSE



QUÉBEC – Intellectuelle et féministe d'origine égyptienne installée au Québec depuis 1967, Yolande Geadah déplore qu'on réduise le débat sur la Charte de la laïcité à son aspect juridique. Entretien avec l'auteure des essais *Femmes voilées, intégrismes démasqués* et *Accommodements raisonnables. Droit à la différence et non différence des droits*, ainsi que du récent rapport du Conseil du statut de la femme sur les « crimes d'honneur ».



Le journaliste Paul Journet interviewe Yolande Geadah, janvier 2014

P. J. Que contestez-vous dans les mémoires du Barreau et de la Commission des droits de la personne ?

Réponse de Yolande Geadah :

« Ils examinent le port de signes religieux seulement sous l'angle de la liberté et du choix individuel. Et ils y réfléchissent à partir de l'interprétation religieuse la plus sévère, celle qui exige le port de ces signes. Il y a pourtant d'autres interprétations possibles. La preuve, c'est que la Cour européenne des droits de l'homme était d'accord avec [l'interdiction de signes religieux de] certains pays. »

Paul Journet, 18 janvier 2014, <https://plus.lapresse.ca/screens/4a03-3688-52d95ba0-a74a-5a3eac1c606d%7CdO3qDQU2uZO1.html>

Le débat sur la Charte de la laïcité : Il faut choisir sa solidarité

- « Quand on prétend que le port du voile est une liberté fondamentale, on renforce l'interprétation du courant le plus intégriste, qui était jusqu'ici minoritaire [chez les musulmans]. »
- « On entend rarement les femmes qui subissent des pressions pour porter le voile, mais [la Charte de la laïcité] pourrait les aider. C'est pour cela que beaucoup d'hommes et de femmes musulmans appuient la Charte. **Il faut choisir sa solidarité. La mienne va avec elles.** »

Paul Journet, 18 janvier 2014, <https://plus.lapresse.ca/screens/4a03-3688-52d95ba0-a74a-5a3eac1c606d%7Cd03qDQU2uZO1.html>

Défense de la loi 21 sur la Laïcité de l'État, 2020
Rapport d'expertise présentée à M^e Christiane Pelchat, avocate
Toutes deux ont travaillé *pro bono*

« Peu importe sa forme, la justification sociale du voile est fondée sur l'idée que la femme est un objet sexuel et essentiellement une tentatrice, qu'il faut cacher pour ne pas attiser le désir des hommes. Le niqab nie en plus l'identité sociale de celle qui le porte, et entrave la communication, contribuant ainsi à la déshumanisation des femmes. »

Rapport d'expertise de Yolande Geadah, mars 2020, p. 8,
https://site.pdfquebec.org/files/La%C3%AFcit%C3%A9/Expertise_RAPPORT%20Yolande%20Geadah_PDFQC.pdf

Christiane Pelchat

Hommage à Yolande, 29 août 2023

« Devant la Cour, où elle et moi avons été durement traitées par les avocats des opposants, **Yolande est restée stoïque et convaincante** sur la volonté des hommes de ces religions à contrôler le corps des femmes, leur fertilité, leur autonomie décisionnelle, leur liberté et donc à leur soustraire leur dignité humaine.

Je me rappellerai toujours combien éprouvant cela avait été pour Yolande. Après son témoignage, elle m'avait confié qu'elle ne s'attendait pas à ce que nous soyons attaquées de la sorte. **C'est parce que ton avis frappe très fort**, lui ai-je répondu! »

Commentaire de Yolande Geadah sur Facebook Été 2022

Sur le livre de Helen Joyce, *Trans - Quand l'idéologie heurte la réalité*

« Un grand merci à l'autrice et à M Édition qui a osé traduire et publier ce livre essentiel et courageux, compte tenu de la stigmatisation de toute critique de l'idéologie du genre encouragée par les lobbyistes qui entretiennent la confusion totale sur ce sujet. »

30 juillet 2022, <https://www.facebook.com/profile.php?id=100010022983589>